

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
de l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick
Via Zoom
Le 16 juin 2022**

1.0 Ouverture de la séance

La présidente, Janie St-Onge, a souhaité la bienvenue à toutes les membres présentes. Avec 46 personnes présentes à la réunion (éligibles à voter) et 46 membres actives représentées par des procurations, Janie a déclaré que le quorum était atteint et a ouvert la séance à 12h02.

2.0 Avis de convocation

Conformément à la politique 3.3.3, l'avis de convocation a été envoyé aux membres le 16 mai 2022.

3.0 Nomination d'une parlementaire

Véronique Ferguson est nommée parlementaire pour l'assemblée. Le recueil des règles de procédures de Bourinot était le modèle suivi pour la procédure.

4.0 Mot de bienvenue et annonces

Janie St-Onge a présenté le conseil d'administration et a ouvert avec une reconnaissance du territoire.

Un moment pour se souvenir et honorer la perte de deux membres honoraires, Clarene White et Andrea MacLean-Holohan, a été pris pendant la réunion.

L'ordre du jour a été conforme à celui qui a été prédistribué.

5.0 Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente (23 juin 2021) et l'assemblée générale (13 janvier 2022)

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 juin 2021 et le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 janvier 2022 ont été approuvés par le conseil d'administration et ont été envoyés au préalable aux membres. Les membres ont eu 30 jours pour soumettre toute omission ou erreur et aucune correction n'a été reçue. Comme il n'y avait aucune correction soulevée de la part des membres présentes, les procès-verbaux demeurent approuvés tels que distribués.

6.0 Affaires découlant des procès-verbaux

Il n'y avait aucune affaire découlant des procès-verbaux.

7.0 Correspondance

Toutes correspondances reçues ont été traitées et placées aux dossiers du bureau de l'ADNB. Ils peuvent être consultés sur demande.

8.0 Rapports des comités

Les rapports des comités ont été distribués au préalable par courriel le 16 mai 2022 pour que les membres puissent les réviser à l'avance. Il n'y avait pas de questions ou de commentaires concernant les rapports. Les rapports ont été acceptés et seront placés dans les archives.

9.0 Année en revue

Rapport du conseil d'administration de l'ADNB

Janie St-Onge a invité Christine Roherty, présidente désignée, à la présidence pendant qu'elle présente un rapport soulignant les réalisations du conseil d'administration de l'ADNB au cours de l'année 2021-2022. Janie a présenté le rapport du conseil d'administration. Il n'y avait pas de questions ou de commentaires concernant le rapport.

Janie St-Onge a soumis le rapport pour être accepté et archivé. Le rapport a été accepté et sera placé dans les archives.

Rapport de la registraire et rapport statistique du registre

Nicole Arsenaault Bishop, directrice générale et registraire, a présenté le rapport de la registraire et le rapport statistique du registre (voir le *Rapport annuel 2021* pour plus d'information). Une question a été posée concernant la politique de l'ADNB à l'égard des candidats internationaux si un programme en diététique choisit d'être agréé par un organisme autre que EQual. La registraire a fourni des renseignements additionnels sur EQual et a donné un bref aperçu de la façon dont les candidats pourraient être évalués s'ils sont diplômés d'un programme qui n'est pas reconnu par l'ADNB.

Nicole a soumis le rapport de la registraire 2021-2022 pour être accepté et archivé. Le rapport a été accepté et sera placé dans les archives.

Le rôle de la présidence a été retourné à Janie St-Onge.

10.0 Rapport des finances 2021-2022

Vanessa Martel, trésorière, a présenté le rapport des finances 2021-2022.

Le rapport des finances complété par le comptable Michael Briggs et le rapport de mission d'examen complété par Bringloe Feeney ont été envoyés aux membres le 16 mai 2022. Il n'y avait pas de questions ou de commentaires concernant le rapport.

Vanessa a soumis le rapport des finances 2021-2022 pour être accepté et archivé. Le rapport a été accepté et sera placé dans les archives.

11.0 Budget proposé 2022-2023

Vanessa Martel, trésorière, a présenté le budget proposé 2022-2023 qui a été envoyé aux membres le 16 mai 2022.

MOTION : Il a été proposé par Vanessa Martel que le budget proposé pour 2022-2023 soit accepté tel que présenté. **APPUYÉ** par Jensen Thomas. **Majorité des procurations et des votes durant la réunion en faveur – MOTION ADOPTÉE.**

12.0 Rapport du comité des candidatures et présentation des membres du conseil d'administration de 2022-2023

Ian Wiseman, membre général, et Lise Spence, secrétaire, indiquent que Mélissa Boudreau a soumis son nom pour le poste de trésorière et Esther Adsett a soumis son nom pour le poste de membre générale. Lise et Ian ont demandé des mises en candidature sur proposition verbale.

Puisqu'il n'y avait aucune autre mise en candidature, Mélissa Boudreau était élue trésorière et Esther Adsett était élue membre générale du conseil d'administration de l'ADNB pour 2022-2024 par acclamation.

Janie St-Onge a présenté les membres du conseil d'administration de 2022-2023 :

Présidente – Janie St-Onge
Présidente désignée – Christine Roherty
Présidente sortante – Jaclyn Murgatroyd
Secrétaire – Lise Spence
Trésorière – Mélissa Boudreau
Membre générale – Esther Adsett
Membre général – Ian Wiseman
Registraire et directrice générale – Nicole Arsenault Bishop
Représentante de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des diététistes – Nicole Arsenault Bishop
Représentante du public – Douglas Baker

Janie St-Onge a remercié Leah Cain et Vanessa Martel pour leurs années de dévouement au sein du conseil d'administration.

13.0 Désignation du cabinet comptable

MOTION : Il a été proposé par Karine Arsenault d'approuver la nomination de *Michael Briggs et Bringloe Feeney LLP, Chartered Accountants* comme firmes comptables de l'ADNB pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023.

APPUYÉ par Aline Allain-Doiron. **Majorité des procurations et des votes durant la réunion en faveur – MOTION ADOPTÉE.**

14.0 Désignation du conseiller juridique

MOTION : Il a été proposé par Karine Arsenault d'approuver la nomination de *Cox & Palmer* comme conseiller juridique de l'ADNB pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023.

APPUYÉ par Pascale Francoeur-Pelletier. **Majorité des procurations et des votes durant la réunion en faveur – MOTION ADOPTÉE.**

15.0 Approbation des actions du conseil d'administration 2021-2022

MOTION : Il a été proposé par Karine Arsenault d'approuver les actions du conseil d'administration pour 2021-2022.

APPUYÉ par Gabrielle Michaud. **Majorité des procurations et des votes durant la réunion en faveur – MOTION ADOPTÉE.**

16.0 Motion pour donner au conseil d'administration le pouvoir d'exécuter les affaires de l'Association pour 2022-2023

MOTION : Il a été proposé par Karine Arsenault d'accorder au conseil d'administration le pouvoir de mener à bien les affaires de l'Association pour 2022-2023.

APPUYÉ par Julia Besner. **Majorité des procurations et des votes durant la réunion en faveur – MOTION ADOPTÉE.**

17.0 Affaires nouvelles

Il n'y avait aucune nouvelle affaire identifiée pour cette réunion.

18.0 Destruction des procurations

MOTION : Il a été proposé par Karine Arsenault que les procurations de l'assemblée générale annuelle de 2022 soient conservées pendant un an avant d'être supprimées du site Web de l'ADNB.

APPUYÉ par Giselle Powell. **Majorité des procurations et des votes durant la réunion en faveur – MOTION ADOPTÉE.**

19.0 Levée de la séance

La présidente, Janie St-Onge, remercie officiellement toutes les participantes et a demandé que l'on propose la levée de la séance.

MOTION : Ian Wiseman a proposé la levée de la séance à 13h25.

Respectueusement soumis,
Lise Spence, Dt.I.
Secrétaire de l'ADNB

À noter que dans ce présent procès-verbal, le féminin désigne aussi bien les hommes que les femmes.